

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 juin 2013

CP 13/06-16

L'an deux mille treize, le 24 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.

Hors de la présence de M. Gonzalez, Vice-Président du Conseil Général et Président de Tarn-et-Garonne Habitat qui s'est retiré avant l'examen de ce rapport et n'a pas participé au vote de cette délibération.

TARN ET GARONNE HABITAT

**Désignation au Conseil d'Administration
de Tarn et Garonne Habitat**

Par délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'Administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat, le Conseil Général a arrêté à la fois la configuration de ce conseil (23 membres) et sa composition (ci-jointe en annexe).

Au titre du collège «représentants des institutions», la CGT 82 était représentée par Madame BOSC.

Par courrier en date du 19 février 2013, Tarn et Garonne Habitat nous fait part de la nomination de Monsieur Philippe SAGE, en tant que représentant du syndicat CGT 82 au sein de son conseil d'administration, en remplacement de Madame BOSC.

Vous êtes invités à prendre acte de cette désignation, laquelle sera portée à la connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn et Garonne Habitat.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de la Commission Permanente du 22 juillet 2008 prise en application du décret du 18 juin 2008 fixant la composition du Conseil d'administration et l'organisation de la gouvernance des offices publics de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte de la désignation au Conseil d'Administration de Tarn-et-Garonne Habitat de Monsieur Philippe SAGE en tant que représentant du syndicat CGT 82 au sein de son conseil d'administration, en remplacement de Madame BOSC ;
- Précise que cette désignation sera portée à la connaissance de Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne et de Monsieur le Président de Tarn et Garonne Habitat.

Acte donné.

Le Président,